

Le 18 février 2022,

A L'ATTENTION DES CONSEILLERS MUNICIPAUX

Objet : Conseil Municipal

Mesdames, Messieurs,

J'ai l'honneur de vous inviter à assister à la réunion du conseil municipal qui aura lieu le :

Jeudi 24 février 2022
A 20 H 00 – Salle du Conseil Municipal, Mairie de Saint-André
Commune déléguée de Saint-André-Treize-Voies

Les points suivants sont inscrits à l'ordre du jour :

✚ Commune de MONTRÉVERD :

- Désignation du secrétaire de séance ;
- Approbation du compte-rendu de la réunion du conseil municipal du 16 décembre 2021 ;
- Informations des Décisions prises en vertu de l'article L.2122-22 du C.G.C.T.;
- Affaires générales :
 - Délibération sur la durée légale du travail (1607H) ;
 - Désignation des membres du bureau de l'Association Foncière de Remembrement ;
 - Présentation et validation de l'Avant-Projet-Sommaire concernant le pôle Accueil de Loisirs Sans Hébergement / Multi-accueil ;
- Finances – Marchés publics :
 - Validation attributaire marché d'Aménagement du pourtour salle Concorde - rue de l'Abbé Vinet
 - Tenue du Débat d'Orientations Budgétaires.
- Intercommunalité :
 - Adhésion au groupement de commandes Mis en place par Terres de Montaigu pour le marché de travaux de développement du réseau de télécommunications (*installation de fourreaux, fourniture et tirage de fibre optique, fourniture pose et raccordement de câbles optiques, ...etc.*) destinées à l'interconnexion entre plusieurs sites ou l'extension du réseau sur un site en particulier.
 - Mise à jour de la convention d'instruction ADS entre TDM et les communes
 - Validation convention mise à disposition partielle des services de Montréverd – compétence assainissement ;
 - Présentation du rapport quinquennal sur l'évolution des attributions de compensation, sur la période 2016-2020 ;

✚ Point sur les Commissions :

Veuillez agréer mes salutations distinguées.

Damien GRASSET, Maire

